

Image not found or type unknown



Certificat de conformité non délivré

Par **fr64_old**, le **09/08/2007** à **13:48**

BonjourrrrrnLe promoteur de l'immeuble (achevé depuis 1999)ou je suis propriétaire d'un appartement n'a pas fait les démarches nécessaires pour obtenir le certificat de conformité auprès de la mairie .rnNe pouvant joindre ce promoteur, quels sont mes recours pour que le certificat soit délivré.rnrnMerci